

L'Inde a également soutenu qu'on peut causer une explosion dans un but pacifique. Nous soutenons que la méthode employée pour provoquer une explosion à des fins pacifiques est la même que celle qui est employée pour fabriquer des armes nucléaires. On ne peut faire aucune distinction qui tienne entre une explosion à des fins pacifiques et une explosion à des fins militaires. C'est là notre position et cela a toujours été notre position jusqu'à présent, bien que j'aie entendu dire qu'on a commencé des études ou qu'on se propose d'en faire, dans le cadre du traité de non-prolifération des armes nucléaires sur cette question d'explosions à des fins pacifiques.

Nous avons interrompu notre coopération nucléaire avec l'Inde. Le réacteur de puissance n'est pas terminé mais nous n'expédions plus de matériel. Aux termes de l'accord conclu avec l'Inde nous sommes tenus d'assurer jusqu'à la fin l'expédition du matériel et du combustible nécessaires au réacteur. Nous n'honorons plus, en ce moment, cette obligation. Le député prétend, si je ne me trompe, que le Canada devrait cesser définitivement de coopérer avec l'Inde. C'est une possibilité à envisager mais le député a-t-il songé au risque qu'il pourrait y avoir si l'Inde décidait alors d'abandonner tout à fait le système de garanties qu'elle a accepté à propos de ce réacteur?

Pour le moment ce système existe et si nous maintenons nos relations avec l'Inde nous comptons bien revaloriser les garanties actuelles concernant le réacteur RAPP. C'est une question que les députés se doivent d'examiner et que j'examine moi-même en ce moment. Nous ne tenons pas à demeurer en Inde indéfiniment. Le but de nos négociations est de nous permettre de nous en sortir et nous allons nous en sortir. La question est de savoir si nous devons plier bagages dès maintenant ou après avoir honoré nos obligations actuelles, auquel cas contribuons-nous à assurer la non-prolifération nucléaire? D'autre part si nous partons tout de suite, laisserons-nous là ce réacteur RAPP qui ne sera plus assujéti aux garanties? Fondamentalement, c'est là une des principales questions maintenant à l'étude.

Le député m'a demandé de dire la vérité à la Chambre. J'aimerais faire part à la Chambre de quelques-unes des questions que je suis actuellement en train d'étudier avant de faire une recommandation définitive à savoir si nous devrions mener à terme cet aspect particulier de notre coopération avec l'Inde, avant d'y mettre fin complètement, parce que c'est là l'objectif de notre politique à longue échéance.

Quelles seraient les conséquences de la suspension permanente de la coopération avec l'Inde? Quelles seraient les conséquences du système de garanties? Le gouvernement indien estimerait-il que le Canada n'a pas respecté son engagement et qu'il y aurait lieu de supprimer les garanties qui font partie intégrante de l'accord de coopération? Dans quelle mesure devrait-on poursuivre